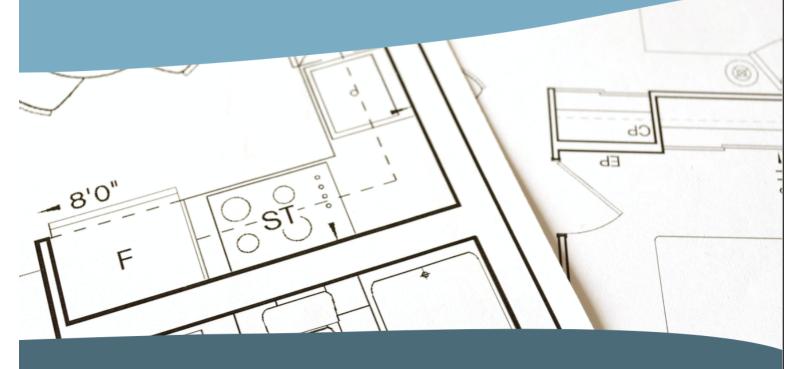
ÉCOLE VALMONT-SUR-PARC

MESURES DE SÉCURITÉ



2023-2024



Il est entendu que ces mesures de sécurité ne sont pas limitées au présent document. Elles devront être ajustées et mises à jour selon les besoins et les situations.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Tout le personnel de l'école doit répondre aux besoins des élèves dans les cas d'accident. À ce titre, il faut :

- Donner assistance à l'élève;
- Administrer les premiers soins, au besoin;
- Demander l'aide d'un secouriste lorsque l'accident est grave;
- Compléter le rapport d'accident promptement.

L'école communiquera avec les parents dans les cas d'accident grave ou d'un coup à la tête.

La direction, la secrétaire et la technicienne du service de garde communiquent avec les parents pour déterminer si l'élève retournera à la maison.

Des trousses de premiers soins sont disponibles :

- Au secrétariat
- Au service de garde
- Au gymnase

⇒ PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE

Un protocole doit être suivi en cas de coup à la tête. Le cartable contenant les informations et fiches du protocole se trouvent au secrétariat.

Lors d'un coup à la tête, on appelle la responsable du protocole (Geneviève Rocheleau, enseignante) pour qu'elle vienne immédiatement rencontrer l'élève et déterminer les mesures à prendre conformément au protocole. Les parents sont informés promptement.

MÉDICAMENTS

Aucun médicament ne peut être fourni par l'école.

Aucun enfant ne doit avoir de médicament en sa possession à l'exception de l'aérosol thérapie (pompe) pour l'asthme et l'EPIPEN à la condition que l'enfant soit autonome face à la prise de ces médicaments, c'est-à-dire qu'il ne requiert aucune surveillance de la part du personnel et que les médicaments soient identifiés par une prescription médicale.

Lorsqu'une médication doit absolument être administrée à un enfant durant l'horaire de fréquentation, le parent doit compléter et signer l'autorisation à cet effet et la médication doit obligatoirement être identifiée par une prescription médicale portant le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie et la date d'expiration. Cette médication est conservée au secrétariat ou au service de garde et l'autorisation est conservée dans un registre accessible au personnel concerné.



VOLS

MATÉRIEL VOLÉ

L'école n'est pas responsable de la perte ou du vol d'effets personnels.

VIGILANCE

Il est donc de la responsabilité de chaque membre du personnel de voir à ce que :

- Le matériel de valeur soit sous clé;
- Les visiteurs soient référés au secrétariat.

CIRCULATION SUR LE TERRITOIRE DE L'ÉCOLE

Afin d'assurer la sécurité des enfants qui nous sont confiés, l'école se doit de contrôler l'accès et la CIRCULATION SUR LE TERRITOIRE. EN CE SENS, L'ENSEMBLE DES PORTES EXTÉRIEURES SONT BARRÉES EN TOUT TEMPS.

Toute personne qui désire se présenter à l'école ou sur la cour doit s'adresser directement au secrétariat.

Un rappel de la procédure est acheminé aux parents en début et en cours d'année.

Le personnel de l'école est fortement encouragé à demander à toute personne de s'identifier et à vérifier si cette personne a reçu l'autorisation de circuler dans l'école.

De plus, lorsque des parents sont invités dans une classe, les enseignants avisent le secrétariat.

DÉPART HÂTIF D'UN ÉLÈVE EN COURS DE JOURNÉE

- Aucun élève ne pourra quitter l'école pendant la journée sans une autorisation parentale.
- Pour un départ hâtif (rendez-vous médical, par exemple), le parent doit venir chercher son enfant au secrétariat.

SURVEILLANCE ET ENCADREMENT

La surveillance et l'encadrement des élèves durant une activité organisée par l'école doivent être assurés par un employé du CSSDA.

Les élèves sont sous la responsabilité d'un enseignant du début à la fin de l'horaire sauf aux moments de l'horaire où une surveillance est spécifiquement déterminée.

Autres activités

L'école offre aux élèves des activités et des services en dehors de leur horaire de cours : les activités-midi, les activités de récupération, les sorties éducatives, les classes de plein-air, etc.

La responsabilité de la surveillance et de l'encadrement de ces activités demeure celle du responsable de l'activité (employé du CSSDA) durant les heures de cours.

Sorties

Si l'activité se déroule à l'extérieur de l'école, il appartient à l'enseignant responsable de l'activité de voir qu'une trousse de premiers soins soit disponible sur les lieux et de prévoir les moyens pour communiquer avec les services ambulanciers, les parents et l'école en cas d'urgence.

Les périodes de récréation et de surveillance

Il s'agit du temps de surveillance et de jeux qui précède les cours du matin et de l'après-midi, ainsi que de la récréation du matin et de l'après-midi, et des deux départs de la fin des cours de l'avant-midi et de l'après-midi.

Un nombre suffisant d'enseignants, d'éducateurs et de TES est affecté à la surveillance pour assurer la sécurité de tous les élèves.

À l'intérieur, chaque enseignant est responsable de la sortie/entrée sécuritaire des élèves qu'il a sous sa responsabilité.

Récréations à l'intérieur (jours de pluie)

Lorsque la récréation est prise à l'intérieur, les membres du personnel en surveillance circulent dans les corridors et aux portes des locaux de classe. Les portes des locaux doivent être ouvertes. Les élèves doivent rester dans leur classe pour toute la période de récréation intérieure.

Entrées des élèves dans l'école (jours de pluie)

Le matin et le midi, au son de la première cloche, les élèves se rendent dans leur local de classe et s'occupent calmement.

Aucune circulation n'est permise et la surveillance est réalisée par les surveillants tout comme lors des récréations.

⇒ GESTION DES ABSENCES DES ÉLÈVES

Les présences des élèves doivent être prises au début de la période de l'avant-midi et de l'après-midi. Un appel sera fait à la maison si aucun motif d'absence n'a été communiqué au secrétariat de l'école ou dans le portail Mozaïk.

PROCÉDURES EN CAS D'ÉVACUATION D'URGENCE

Lors des sorties d'urgence, il importe d'apporter une attention particulière aux points suivants :

- Apporter la pochette rouge d'urgence (située près de la porte dans chaque local).
- S'assurer qu'il ne reste pas d'élèves dans le local à votre départ.
- Fermer la porte de votre local avant de le quitter.
- 🔖 À l'extérieur, se rendre sur la partie asphaltée au fond de la cour. (voir le plan)
- Suivre, de la façon la plus sécuritaire possible, les consignes suivantes.

1. Consignes et comportements à respecter (adultes et enfants)

Procédures d'évacuation d'urgence

- Sortir immédiatement au signal d'évacuation en restant calme. (Si jamais le système d'alarme passe en « 2 temps », un message vocal sera fait par la secrétaire pour informer le personnel et les élèves de se préparer à évacuer seulement au son de l'alarme.)
- Se diriger vers la sortie prévue dans le plan d'évacuation. Sinon, se diriger vers la sortie la plus proche.
- Si l'évacuation est commandée au moment où un élève n'est pas dans sa classe, l'enfant sort immédiatement de l'école sans retourner à son local et il rejoint son groupe lorsqu'il est à l'extérieur.

SECTEUR	SORTIE	RESPONSABLE
Administration	Sortie principale Porte 1	Secrétaire
001-002-003-004-005	Sortie Porte 4	Responsable : Nathalie Bélanger Substitut : France Beaulieu
101-102-103-104-TES-105	Sortie Porte 3	Responsable : Catherine Bergeron Substitut : 102
201-202-203-204-305	Sortie Porte 2	Responsable : Julie Legault Substitut : Sandra Picard
301-302-304-303-503	Sortie Porte 2	Responsable : 301 Substitut : Caroline Meunier
501-502-504-505-601-602 615-616	Sortie Porte 4	Responsable : Justine Trudel Substitut : Julie Dallaire
Musique Orthopédagogie 401-402-403-404	Sortie Porte 6	Responsable : Marie-France Foucher Substitut : Nancy Dessureault
Bibliothèque — 603-006 Service de garde Éducation physique	Sortie Porte 9	Responsable : Nicolas Beaudoin Substitut : Geneviève Rocheleau
Salle polyvalente	Sortie Porte 7	Responsable : Catherine Duquette Substitut : classe principale

N.B.: Important de s'assurer de fermer <u>toutes les fenêtres</u> ainsi que la porte de votre classe avant de quitter les lieux et d'apporter avec vous <u>la pochette d'urgence</u>.

Sur la cour

Les directions font la tournée des groupes, compilent les présences et transmettent l'information aux pompiers.

Service de garde (6h30 à 8h25, 14h40 à 18h15)

Vérification des lieux avant le rassemblement sur la cour :		
Concierge en poste	Vérification des locaux de l'étage	
La personne à l'accueil du service de garde	Vérification des locaux du rez-de-chaussée, incluant les locaux de l'administration/salon du personnel et toilettes/vestiaires	

Durant les heures de diner:

Vérification des lieux avant le rassemblement sur la cour :		
TES en poste	Vérification des locaux de l'étage	
Technicienne SDG	Vérification des locaux du rez-de-chaussée, incluant les locaux de l'administration/salon du personnel et toilettes/vestiaires	

Sur la cour

• La technicienne du SDG fait la tournée des groupes, compile les présences et transmet l'information aux pompiers.

Attendre la permission des pompiers pour réintégrer l'école.

Point de rencontre

- Tous les groupes doivent se diriger dans la cour d'école.
- Sur la cour, prendre son rang en deux (2) lignes et y demeurer tant qu'une consigne n'est pas donnée par la direction.
- Pour toute la durée de l'évacuation, les élèves doivent rester dans la zone de rassemblement.

2. RÔLE DU PERSONNEL

2.1 PERSONNEL DE DIRECTION, SECRÉTAIRE, CONCIERGE

Advenant l'absence des trois membres de la direction, une personne responsable (secrétaire) prend son poste. (Le concierge est alors en charge d'attendre les pompiers à l'extérieur.)

2.2 PERSONNEL ENSEIGNANT/SPÉCIALISTES

Durant l'évacuation, les membres du personnel accompagnent les élèves au lieu d'évacuation et assurent leur sécurité.

En tout temps, les titulaires, les spécialistes et les éducateurs doivent contrôler les présences et les absences des élèves qui leur sont confiés.

Lorsque la prise de présence est complète, l'enseignant lève son signet vert ou rouge.

Les membres du personnel qui sont présents et qui n'ont pas d'élèves sous leur responsabilité au moment du signal d'évacuation font la tournée des locaux à proximité et se rendent au point d'évacuation.

